

Canal Welland \$11,500

M. HAGGART : Je demanderai à l'honorable ministre si la politique du gouvernement est la même que celle de l'ancien gouvernement relativement à la construction et à la réparation des ponts. Comme exemple de la politique de l'ex-gouvernement sous ce rapport, je citerai la construction du pont du chemin de fer sur le canal du Sault Sainte-Marie. Lorsque je pris charge du département, je constatai que les plans de ce pont avaient été approuvés par l'ingénieur en chef des travaux, soumis au chemin de fer Canadien du Pacifique, qui traversait ce pont, rapportés par le département, approuvés par l'ingénieur en chef du département et sanctionnés par un arrêté en conseil de mon prédécesseur. Dans ces circonstances, je crus devoir accorder le contrat, et ainsi le pont sur le canal du Sault Sainte-Marie fut construit. J'ignorais que ce fût une obstruction à la navigation avant d'être moi-même allé voir ce pont. Comme chef politique du département, je me fiaï au rapport de mes fonctionnaires, et le pont fut construit d'après leurs plans et devis. La responsabilité retombe sur le chef du département, mais le ministre fut obligé de suivre les recommandations de ses fonctionnaires, et les travaux furent faits sur ces recommandations.

M. MONTAGUE : Où se trouve ce canal de dérivation que l'on doit renouveler ?

Le MINISTRE DES CHEMINS DE FER ET CANAUX (M. Blair) : A Welland.

M. MONTAGUE : L'honorable ministre désire-t-il augmenter le pouvoir hydraulique à cet endroit ?

Le MINISTRE DES CHEMINS DE FER ET CANAUX : Non ; ce crédit est pour réparer le canal de dérivation.

M. MONTAGUE : A-t-on récemment accordé de nouveaux baux à cet endroit ?

Le MINISTRE DES CHEMINS DE FER ET CANAUX : Je ne me rappelle pas qu'il y en ait eu d'accordés, mais je puis me procurer ce renseignement pour l'honorable député.

M. HACKETT : Le gouvernement a demandé à la Chambre des sommes considérables pour construire des canaux ; j'aimerais demander au ministre des Chemins de fer si c'est son intention de faire construire le tunnel entre l'île du Prince-Edouard et la terre ferme. C'est une entreprise des plus importantes pour tout le Canada, et cela faciliterait grandement les rapports entre la terre ferme et l'île. L'honorable ministre a-t-il l'intention de mettre un crédit dans les estimations pour ces travaux ?

Le MINISTRE DES CHEMINS DE FER ET CANAUX : L'honorable député (M. Hackett) n'entretient à mon égard, j'en suis sûr, aucun sentiment d'inimitié, je le prierais de me demander quelque chose de plus facile que cela.

M. HACKETT : C'est une très pauvre réponse. Il s'agit d'une entreprise importante. Ces travaux ont été entrepris par le gouvernement et des forages ont été faits depuis quelques années. Je demande sérieusement à l'honorable ministre si le gouvernement a l'intention de poursuivre ces travaux ?

M. MONTAGUE : Le gouvernement a-t-il l'intention de faire quelques travaux cette année à Port-Maitland ?

Le MINISTRE DES CHEMINS DE FER ET CANAUX : Je ne suis pas du tout certain, mais cela pourrait être compris dans quelques-unes des estimations. Si non, alors ce n'est pas l'intention de faire des travaux à cet endroit.

M. MONTAGUE : Cela pourrait être compris dans le crédit général pour les canaux. Je pourrais dire à l'honorable ministre, pour son information, que cela se trouve à l'embouchure de la Grande-Rivière où va se jeter l'embranchement d'un cours d'eau qui alimente le canal.

L'honorable ministre possède-t-il quelque renseignement au sujet d'un nouveau pont ou de la reconstruction de l'ancien sur la Grande-Rivière, à Dunnville ? Le pont est dans un très mauvais état ayant subi toutes les réparations possibles, et un pont neuf à cet endroit est absolument nécessaire. L'an dernier, les eaux hautes ont considérablement endommagé ce pont. Je suis certain que le gouvernement avait l'intention de construire un nouveau pont à cet endroit. Si l'honorable ministre visitait cette section, il pourrait se convaincre de la grande nécessité de ces travaux.

Le MINISTRE DES CHEMINS DE FER ET CANAUX : Il n'y a pas de crédit général pour les canaux, et les crédits qui ont été votés sont des crédits spécifiques. Il y a eu un faible crédit de \$5,000 pour améliorer le canal Welland, et c'est le seul crédit qui s'applique à ce canal. On ne m'a pas dit que le pont fût dans l'état dont parle l'honorable député, et je crois pouvoir dire que dans les estimations préparées par mon prédécesseur, il n'y avait aucune appropriation pour ces travaux.

M. MONTAGUE : Nous n'avons pas besoin de discuter cela, car mon but est d'y appeler l'attention du ministre. Je suppose que nous ne sommes pas loin d'une autre session du parlement, et j'espère que l'honorable ministre obtiendra un rapport au sujet du pont. S'il le trouve dans l'état que j'ai décrit, je suis sûr qu'il prendra les moyens de le renouveler.

Ports et rivières, Ontario—Travaux
d'amélioration au port de Colling-
wood..... \$20,000

M. BENNETT : Il y a environ trois semaines, quand nous avons discuté ce crédit de \$2,500 inséré dans le budget principal pour travaux d'améliorations aux jetées du port de Collingwood, le ministre des Travaux publics, en réponse à ma question, a déclaré qu'on se proposait de faire à Collingwood des travaux qui impliqueraient une dépense de \$200,000, mais qu'on n'avait pas l'intention de faire cette dépense cette année. Je demanderai si ce crédit de \$20,000 est destiné aux travaux projetés de \$200,000 et, dans l'affirmative, si les travaux qui ont été adjugés doivent coûter \$200,000.

Le MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS (M. Tarte) : Ce crédit de \$20,000 est demandé pour nous permettre de commencer les travaux dans le port impérial de Collingwood. L'évaluation du coût de ces travaux est d'environ \$200,000, comme le dit mon honorable ami. Nous nous proposons de commencer les travaux aussitôt que possible.